

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1552/BPE intérim du Directeur du Cabinet du Haut-Commissaire.

n° 1552/BPE

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
18 août 1967

Numéro JO
n° 10 du 10/09/1967

Date du numéro
10 septembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Roger Lachal, administrateur en chef de 2e échelon des Affaires d'outre-mer, chargé de mission auprès du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas, est nommé, pour compter du 22 août 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, directeur du Cabinet dû Haut-Commissaire par intérim pendant la durée du congé de M. Beaux.

Art. 2

Délégation de signature est donnée à M. Lachal, directeur du Cabinet par intérim, pour signer au nom du Haut-Commissaire tous actes de correspondance relatifs aux attributions courantes du Cabinet et spécialement : — les notes de service ; — les ordres de mission ; — les passeports ; — les passes de courrier ; — les ampliations des arrêtés et décisions, M. Lachal procédera, par délégation du Haut-Commissaire, à la légalisation des signatures apposées sur toutes les pièces susceptibles de servir hors du Territoire.